



MOT DU CONSEIL

Chers citoyens et citoyennes,

Il y a de l'action dans le village! Nous avons profité du mois de janvier pour rafraîchir notre bibliothèque, qui compte le 12 février prochain. Profitez-en pour voir les nouvelles collections de livres qui nous ont été prêtées. Aussi, la porte à glaiser est maintenant accessible ainsi que la piscine derrière le chalet des bains. Celui-ci est désormais accessible à tous afin d'offrir un endroit convivial de rencontre pour toutes les générations selon un calendrier qui vous pourra consulter tous les mois sur le site internet dans l'onglet Culture et loisirs - initiatives sportives et communautaires.

Le 10 février prochain aura lieu le Conseil d'hiver au parc Camille Beaudin. Plusieurs activités sont prévues pour toute la famille, consultez tous les détails dans les prochaines pages du Jacquemois. Nous en profiterons pour faire la présentation officielle d'un beau projet de revitalisation pour notre municipalité.

Le mois de février marque également le début de la collecte des sacs bruns, n'hésitez pas à consulter le guide sur le site de Compté Houx-Rochette afin de vous aider dans la transition. Chaque sac remis, collecté ou évacué compte, car nous recevons annuellement une compensation au volume de compost et de récupération, et celui-ci sera directement appliqué sur les comptes de taxes à venir.

En terminant, en vous rappelle d'être prudent sur les routes.

Votre conseil

DOSSIERS DE GREFFE ET AFFAIRES POLITIQUES

ADOPTION DE DEUX NOUVELLES POLITIQUES

Catégorie de fonctionnement de la bibliothèque municipale Numéro 7L-AD-43

L'objet de cette politique est d'établir les règles de fonctionnement et les conditions d'utilisation des services de la bibliothèque municipale de Saint-Jacques-le-Mineur.

Catégorie de location de salles de réunions, sports, et de matériel de la municipalité Numéro 7L-AD-44

L'objet de cette politique est d'établir les conditions et les procédures relatives à la location de salles municipales et aux prix d'équipements appartenant à la municipalité.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Les règlements suivants ont été adoptés et entrés en vigueur à la publication de l'avis de consultation aux Citoyens et citoyennes. Les règlements peuvent être consultés sur le site internet de la municipalité ou sur demande auprès des employés municipaux.

- TR-021 charte à faire la liste des sacs municipaux et les conditions de consultation et de certification de l'exercice 2023
- 02-021 règlement sur l'adoption de 1 000 000 \$ et un montant de 1 000 000 \$ pour la collection d'une partie de la zone Éclairé V3, la récupération et le recyclage de 4 conteneurs et la stabilisation de la zone
- 02-022 règlement une dépense de 600 000 \$ et un montant de 600 000 \$ pour la collection de la rue St-Jac de l'avenue Maria Landy
- AD-108 amendement et remplacement le règlement numéro 202-2021 sur les tarifs des biens et services vendus par la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

Prochaine séance le mardi 28 février 2023 à la salle de conseil au 118 rue Paréau à 19h. Les citoyens sont invités en particulier sur la plateforme pour le téléchargement est rendu disponible au lendemain des séances sur le chaîne YouTube et le site internet.